

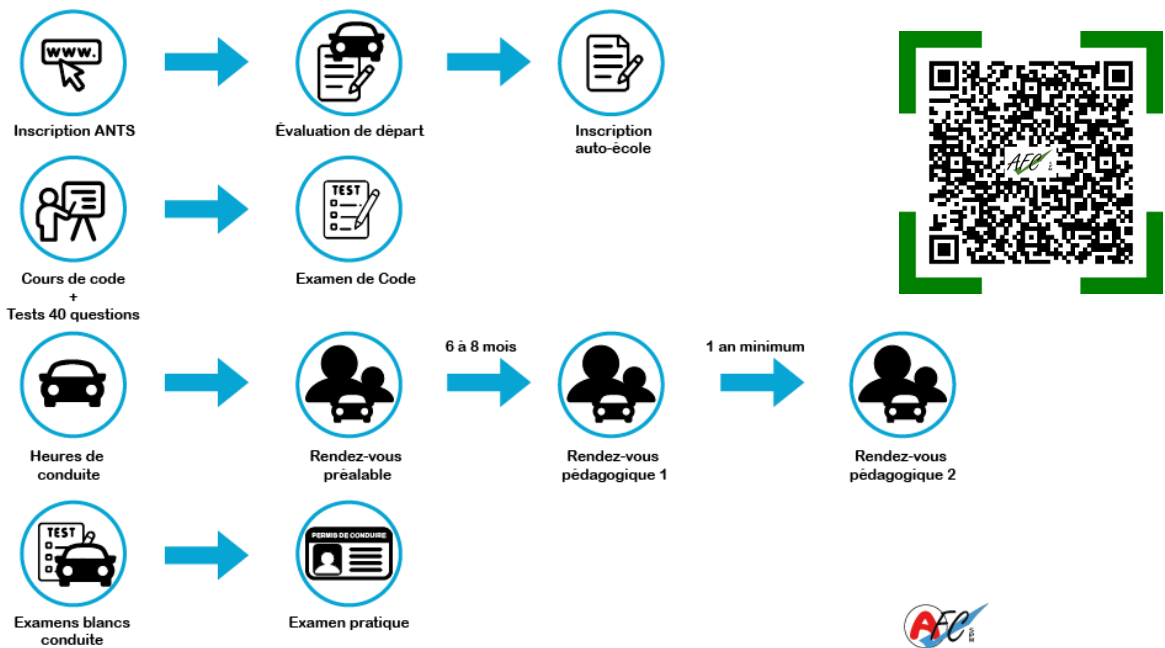


## AFCONDUITE

### Conduite Accompagnée AAC



#### PARCOURS DE FORMATION - AAC



<b>Frais d'inscription avec préparation au Code</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Forfait Code : Cours + Tests de 40 questions</li> <li>Kit pédagogique (code, livret d'apprentissage, disque...)</li> <li>Evaluation conduite offerte</li> <li>Première présentation à la conduite (accompagnement pratique)</li> </ul>	299 €
<b>Forfait conduite 20 heures</b> <i>(50 €/heure de conduite supplémentaire)</i>	
	999 €
<b>RDV préalable AAC avec élève + accompagnateur</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 heure de conduite</li> <li>1 heure de théorie</li> </ul>	99 €
<b>2 RDV pédagogiques AAC avec élève + accompagnateur</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque RDV =                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 heure de conduite</li> <li>- 2 heures en salle</li> </ul> </li> </ul>	139 €/RDV soit 278 €



N° agrément : E 22 975 00020

Responsable pédagogique : Séverine FRANCOIS

## DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU PERMIS DE CONDUIRE

### L'INSCRIPTION SE FAIT EN LIGNE DIRECTEMENT SUR LE SITE DE L'ANTS

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/inscription-examen-permis>

- Votre **pièce d'identité en cours de validité** et celle de votre responsable légal si vous êtes mineur(e).
- Un **justificatif de domicile de moins de 6 mois**
  - (1) Vous disposez d'une adresse personnelle (au choix) :
    - ⇒ Avis d'imposition ou de non-imposition
    - ⇒ Quittance de loyer non-manuscrite
    - ⇒ Facture de moins de 6 mois (téléphone fixe ou mobile – gaz – électricité – eau)
  - (2) Vous êtes hébergé :
    - ⇒ Attestation sur l'honneur, datée et signée par l'hébergé et l'hébergeant, certifiant l'hébergement
    - ⇒ Justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents cités en (1)
  - (3) Vous êtes mineur :
    - ⇒ Attestation d'hébergement sur l'honneur de l'un des parents datée et signée
    - ⇒ Copie de la pièce d'identité du parent qui a signé l'attestation sur l'honneur
    - ⇒ Justificatif de domicile de ce même parent parmi ceux évoqués en (1)
- Votre **attestation de recensement si vous avez moins de 18 ans**
- Votre **attestation de participation à la JDC si vous avez entre 18 et 25 ans**
- Votre **photo d'identité ou code photo d'identité numérique** (ci-dessous, vous trouverez les coordonnées des photographes habilités à réaliser les photos d'identité numérique) :
  - (1) Depuis l'application **smartphone iD** – <https://www.smartphone-id.com>
  - (2) Studio Briand – 1 rue Jacques Cartier – 97500 Saint-Pierre et Miquelon  
Tél : (05 08) 41 20 44

**Vous changez d'auto-école** (1<sup>ère</sup> inscription dans une auto-école en métropole par exemple) :

- Vous devez récupérer votre dossier d'inscription si celui-ci a été validé par la préfecture car il comporte votre numéro NEPH.  
Ce numéro n'est pas rattaché à un établissement ou un département et est valable partout en France, jusqu'à l'obtention du permis.  
Sur simple demande et **gratuitement**, l'auto-école doit vous le rendre.
- Si toutefois, pour des raisons particulières (fermeture de l'auto-école par exemple), vous étiez dans l'impossibilité de récupérer votre dossier, il vous appartient de contacter la préfecture du département de votre 1<sup>ère</sup> inscription afin de récupérer votre numéro NEPH.

 : **41 02 19 - 55 02 19**

[auto-ecole@afc-spm.com](mailto:auto-ecole@afc-spm.com) – [www.afc-spm.com](http://www.afc-spm.com)